

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE L'EXÉCUTIF NATIONAL
du 24 au 26 janvier 2012

PRÉSENTS

Doug Marshall, président national
Eddie Kennedy, vice-président exécutif national
Karoline Klüg, vice-présidente nationale aux droits de la personne
Daniel Toutant, vice-président national adjoint aux droits de la personne
Angela Decker, vice-présidente régionale, Atlantique
Yvon Beaudoin, vice-président adjoint régional, Québec
Garry Larouche, vice-président régional, Ontario
Réjean Amyotte, vice-président adjoint régional, Ontario
Mary Anne Walker, vice-présidente adjointe régionale, Ontario
Richard Balance, vice-président régional, RCN (CT)
Michèle Milotte, vice-présidente régionale, RCN (ED)
Chris Gagné, vice-président adjoint régional, Manitoba
Omar Murray, vice-président régional, Saskatchewan
Janette Husak, représentante aux droits de la personne, Saskatchewan
Laurel Gladu, vice-présidente adjointe régionale, Alberta, T.N.-O. et Nunavut
Jennifer Chieh Ho, vice-présidente régionale, C.-B. et Yukon
Jean-Pierre Ouellet, vice-président intérimaire, hors Canada
Isabelle Beaudoin, représentante aux droits de la personne, hors Canada
Franco Picciano, coordonnateur, Services aux membres
Georges St-Jean, conseiller aux finances
Benoit René, agent de communications et de recherche
Johanne MacAndrew, adjointe au président national, vice-présidente exécutive nationale et agente de protection de la vie privée
Ateau Zola, adjointe à l'Exécutif national et au Comité des droits de la personne

ABSENTS

Jean Pierre Naud, vice-président régional, Québec
Holly Serle, vice-présidente régionale, Manitoba
Kevin King, vice-président régional, Alberta, T.N.-O. et Nunavut

1. Ouverture

Le confrère Doug Marshall, président national, déclare la séance ouverte à 9 h 13.

2. Mot du président

Le confrère Doug Marshall transmet ses meilleurs vœux et souhaite une année bonne et prospère à toutes les personnes présentes. Il déclare que 2012 ne sera pas de tout repos pour nous parce que les compressions budgétaires du fédéral annoncées dans le budget 2011 se traduiront par des pertes d'emploi plus nombreuses cette année.

3. Horaires des séances

L'horaire des séances est adopté sans modification.

4. Adoption de l'ordre du jour (Annexe « A »)

P/A Eddie Kennedy et Michèle Milotte

QUE l'ordre du jour soit approuvé avec les ajouts suivants :

6. Moment de silence

Michel Milot, section locale 10269
 Claude Blanchette, section locale 00383
 Art Curtis, représentant régional, AFPC
 Denis Boileau, section locale 70408

9. Affaires nouvelles

G) Congrès triennal 2012 de l'AFPC

- i) **Soutien aux candidats**
- ii) **Observatrices et observateurs financiers**

N) Politique FIN 7, section 1

M) Séance à huis clos pour le suivi sur la dernière conférence téléphonique de l'Exécutif national

10) Rapports des comités

A) Comité des règlements internes et des politiques — rapport

***Vote enregistré 1 : ADOPTÉ**

5. Tour de table -- arrivée

Un tour de table s'ensuit.

7. Procès-verbal de la réunion précédente

Il est convenu de reporter ce point.

8. Rapport de l'Exécutif

A) Président national

Il est convenu de reporter ce point.

B) Vice-président, Exécutif national (Annexe « B »)

P/A Eddie Kennedy et Omar Murray

QUE le rapport du vice-président de l'Exécutif national soit adopté sans modification.

Vote enregistré 2 : ADOPTÉ*C) Vice-président national aux droits de la personne**

Il est convenu de reporter ce point.

D) Rapport des vice-présidentes régionales et vice-présidents régionaux sur les sections locales inactives (Annexe « C »)

Les vice-présidentes régionales et les vice-présidents régionaux font le point sur les sections locales inactives de leur région.

Le confrère Doug Marshall déclare que les sections locales peuvent communiquer avec le conseiller aux finances de l'Élément national si elles ont besoin d'aide pour produire leurs états financiers.

PAUSE

9. AFFAIRES NOUVELLES**G) Congrès triennal 2012 de l'AFPC****ii) Observatrices et observateurs financiers du Congrès 2012 de l'AFPC**

P/A Jennifer Chieh Ho et Angela Decker

QUE le SEN finance la participation d'une vice-présidente adjointe régionale ou d'un vice-président adjoint régional ou d'une représentante ou d'un représentant aux droits de la personne par région pour assister au Congrès triennal d'avril 2012 de l'AFPC en tant qu'observatrice ou observateur.

QUE la vice-présidente ou le vice-président ou la représentante ou le représentant aux droits de la personne choisi(e) assiste à la réunion de l'Exécutif national d'avril 2012 comme leur choix annuel.
A/A/A Yvon Beaudoin et Richard Ballance

QUE la participation de toutes les premières suppléantes ou premiers suppléants élu(e)s au cours des caucus régionaux durant le Congrès 2011 du SEN au Congrès triennal 2012 de l'AFPC soit financée.

***Vote enregistré 3 sur la proposition modifiée : ADOPTÉ**

Remarque : Le confrère Doug Marshall, en réponse à une question, déclare que, si un poste de déléguée ou de délégué auprès de l'AFPC est vacant dans une région où il n'y a pas de déléguée suppléante ou de délégué suppléant, il faut procéder à une élection pour combler ce poste. Les membres en règle du SEN qui ont assisté au caucus régional durant le Congrès peuvent poser leur candidature pour un de ces postes.

PAUSE

LE MARDI 24 JANVIER 2012 — SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
Reprise à 13 h 30

PRÉSENTS

Doug Marshall, président national
Karoline Klüg, vice-présidente nationale aux droits de la personne
Daniel Toutant, vice-président national adjoint aux droits de la personne
Angela Decker, vice-présidente régionale, Atlantique
Yvon Beaudoin, vice-président adjoint régional, Québec
Garry Larouche, vice-président régional, Ontario
Réjean Amyotte, vice-président adjoint régional, Ontario
Mary Anne Walker, vice-présidente adjointe régionale, Ontario
Michèle Milotte, vice-présidente régionale, RCN (ED)
Chris Gagné, vice-président adjoint régional, Manitoba
Omar Murray, vice-président régional, Saskatchewan
Janette Husak, représentante aux droits de la personne, Saskatchewan
Laurel Gladu, vice-présidente adjointe, Alberta, T.N.-O. et Nunavut
Jennifer Chieh Ho, vice-présidente régionale, C.-B. et Yukon
Isabelle Beaudoin, représentante aux droits de la personne, hors Canada
Franco Picciano, coordonnateur, Services aux membres
Georges St-Jean, conseiller aux finances
Benoit René, agent de communications et de recherche

Johanne MacAndrew, adjointe au président national, vice-présidente exécutive nationale et agente de protection de la vie privée
 Ateau Zola, adjointe à l'Exécutif national et au Comité des droits de la personne

ABSENTS

Eddie Kennedy, vice-président, Exécutif national
 Richard Balance, vice-président régional, RCN (CT)
 Jean-Pierre Ouellet, vice-président intérimaire, hors Canada

B) Séance d'information sur la structure des groupes professionnels

On souligne qu'une séance d'information sur le processus d'examen de la structure des groupes professionnels pour le groupe PA aura lieu le mercredi après-midi.

Le confrère Jean-Pierre Ouellet se joint à la réunion.

C) Réaménagement des effectifs

Le confrère Doug Marshall déclare que, en prévision des examens « stratégiques » du gouvernement fédéral, on devrait immédiatement former, pour chaque ministère et organisme, des comités de réaménagement des effectifs qui étudieront les questions liées au rajustement et à la transition des employés.

Selon la complexité de la situation liée au réaménagement des effectifs, du nombre de personnes touchées et de la répartition géographique du ministère ou de l'organisme, il faudra peut-être aussi créer des comités de réaménagement des effectifs régionaux ou locaux. Doug Marshall souligne également qu'il doit être informé le plus rapidement possible dans le cas où un ministère ou un organisme manquait à son obligation de former de tels comités, soit parce qu'il croit que cela n'est pas nécessaire tant que le licenciement n'est pas effectif, ou soit parce qu'il préfère agir sans se préoccuper du Syndicat.

On souligne que des renseignements seront disponibles sur notre site Web pour répondre aux préoccupations et aux questions courantes des membres. On fournira également aux dirigeants des sections locales plus de renseignements à cet égard pour qu'ils puissent informer les membres de leur section locale.

D) Conseillers en rémunération

Le confrère Doug Marshall précise que, en décembre, le Conseil du Trésor a approuvé le plan de mise en œuvre du transfert des services fédéraux de paie à Miramichi. Par ailleurs, nous avons été informés du fait que les comptes de paie de certains ministères et organismes seront transférés au nouveau centre de paie dans le cadre de ce que l'on appelle la « première vague » de transferts.

Selon le plan de l'employeur, à partir de mars 2012, 146 employés seront embauchés pour travailler au centre de paie de Miramichi. Dans le cadre de la première vague, les comptes seront transférés graduellement sur une période de 18 mois. En septembre 2013, à la fin de la première vague, un total de 20 000 comptes de paie seront administrés à partir du centre de paie à Miramichi. Selon les plans actuels, un programme de formation intensif initial de sept semaines sera offert au personnel du centre. Les plans prévoient des équipes d'environ 12 employés, encadrés par un conseiller et un formateur, qui continueront de suivre la formation tout en travaillant pendant 18 mois. Tous les membres du personnel du centre de paie seront employés par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le Syndicat des services gouvernementaux (SSG) de l'AFPC travaille actuellement avec l'employeur pour créer une nouvelle section locale à Miramichi. Le Syndicat pourra commencer à représenter les membres employés là-bas dès que le centre sera ouvert.

Au cours de la période de deux ans et demi qui suivra, 72 000 comptes de paie supplémentaires seront transférés au centre de paie, et environ 400 travailleurs de plus seront employés à Miramichi. Ces embauches se feront au cours de deux autres vagues; une d'une durée de 18 mois et la dernière, d'une durée de 12 mois. À chacune de ces vagues, les travailleurs de ces ministères seront touchés par un processus de réaménagement des effectifs. D'ici 2014, on prévoit qu'environ 550 personnes travailleront au centre de paie, selon la taille de la fonction publique fédérale à ce moment-là.

En 2015, le gouvernement prévoit mettre en œuvre le Projet de modernisation des services et des systèmes de paie, pour moderniser le logiciel de rémunération « Peoplesoft » actuel. Le gouvernement croit que la nouvelle plateforme lui permettra de transférer 92 000 comptes supplémentaires à Miramichi après 2015, sans qu'il ait à embaucher du personnel supplémentaire.

L'AFPC et le SEN ont été informés du fait que les comptes de paie des ministères et organismes suivants seront transférés au nouveau centre de paie dans le cadre de ce que l'on appelle la première « vague » de transferts :

- Affaires autochtones et Développement du Nord Canada
- Agence canadienne de développement économique du Nord

Au cours de ses discussions avec l'employeur, l'AFPC a indiqué clairement que les spécialistes en rémunération sont essentiels pour aider les employés à comprendre les décisions qu'ils auront à prendre tout au long des mises à pied et des périodes de rajustement. Au moment où nous aurons le plus besoin des compétences de nos spécialistes en rémunération, leur charge de travail sera encore plus lourde qu'à l'habitude, et ils seront eux-mêmes visés par des changements importants dans leur milieu de travail.

E) Mises à jour sur les négociations

Le confrère Doug Marshall informe le groupe que ce point a été ajouté à l'ordre du jour afin que tout le monde soit informé des négociations actuelles avec les différents groupes d'employeurs.

ii) Société du Musée des sciences et de la technologie du Canada

Le confrère Doug Marshall déclare que cette unité de négociation comprend également des membres travaillant au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada. L'AFPC contestera les mises à pied faites à la Société du Musée des sciences et de la technologie du Canada (SMSTC). Le matin du 8 décembre — à peine deux semaines avant Noël — dix-sept travailleurs ont appris qu'ils étaient congédiés sur-le-champ. La Société des musées n'a pas respecté les exigences de la convention collective entre l'AFPC et la SMSTC. Elle n'a pas non plus respecté ses clauses du contrat et est coupable d'une violation grave de la convention collective. De plus, la Société des musées choisit plutôt d'empêcher ses employés de fournir des services importants et novateurs aux Canadiens. L'AFPC a déposé un grief de principe.

iii) Table de négociation du TC

Le confrère Brother Garry Larouche met en lumière des enjeux importants qui sont en suspens.

Le confrère Garry, en tant que co-président du Comité permanent de négociation collective de l'Élément national, souhaite rappeler à l'équipe régionale ses responsabilités à l'égard de sa participation au processus de négociation collective des unités de négociation régionales, y compris le fait de s'informer des progrès réalisés et des questions abordées à la table de négociation. L'équipe participera activement aux activités de mobilisation et aidera les sections locales à inciter ses membres à participer.

Le confrère Richard Ballance quitte la réunion en raison d'un autre engagement.

iv) Intervieweuses et interviewers des OES sur le terrain

La consœur Mary Anne Walker fait le point sur les négociations entre les intervieweuses et interviewers des OES sur le terrain et l'AFPC. Les dates de la prochaine réunion sont les 14 et 15 février 2012.

v) Intervieweuses et interviewers des OES des bureaux régionaux

Le confrère Réjean Amyotte précise que l'AFPC et les intervieweuses et interviewers des OES des bureaux régionaux de Statistique Canada ont

échangé des exigences et que la prochaine réunion aura lieu le 16 février 2012

vi) **Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST)**
On signale que la convention collective entre le CCHST et l'AFPC a été ratifiée récemment.

vii) **Comité national mixte (CNM)**
Le confrère Doug Marshall souhaite rappeler à chacun qu'un certain nombre de secteurs clés liés aux avantages et aux conditions de travail sont traités à l'extérieur du processus normal de négociation collective. Prochainement, le SEN enverra une demande de revendication distincte aux sections locales pour les points suivants :

- le Régime de soins dentaires de l'AFPC (négocié directement entre l'AFPC et le Conseil du Trésor);
- le Régime de soins de santé de la fonction publique;
- tout point touché par les directives du Conseil national mixte, notamment les indemnités de déplacement et de postes isolés.

F) Mise à jour sur les congrès nationaux

i) **Santé et sécurité**
Il est convenu de reporter ce point jusqu'à ce que le confrère Eddie Kennedy soit présent.

ii) **Conférence de toutes les présidentes et de tous les présidents**
Le confrère Doug Marshall annonce que le Comité directeur de la conférence enverra prochainement à toutes les régions des avis de recherche de bénévoles.

G) Congrès triennal 2012 de l'AFPC

Le confrère Doug Marshall annonce que le Comité du Congrès de l'AFPC sera composé des cinq membres du SEN suivants :

Résolutions relatives à la négociation collective : confrère Garry Larouche

Résolutions générales : consœur Karoline Klüg

Résolutions relatives aux statuts: confrère Eddie Kennedy

Résolutions relatives aux finances : confrère Jean-Pierre Ouellet et confrère Doug Marshall

I) Planification des réunions des comités

Le confrère Doug Marshall recommande que les réunions du Comité directeur ait lieu bien avant les réunions de l'Exécutif national afin d'améliorer la coordination et la logistique.

Le confrère Richard Ballance se joint à la réunion.

J) Traitement des plaintes déposées devant le Tribunal de la dotation de la fonction publique

Il est convenu que ce point soit renvoyé au Comité des règlements internes et des politiques accompagné des directives suivantes :

- examiner le Guide de représentation de l'Élément national — Comment traiter les plaintes et les griefs en matière de dotation— et fournir des recommandations;
- élaborer des normes de responsabilisation pour la représentation dans le cadre du processus de traitement des plaintes du Tribunal de la dotation de la fonction publique (TDFP);
- examiner la rémunération des représentantes et des représentants responsables du traitement des plaintes en matière de dotation.

PAUSE

LE MERCREDI 25 JANVIER 2012 — SÉANCE DU MATIN
Reprise à 9 h 10

PRÉSENTS

Doug Marshall, président national
 Eddie Kennedy, vice-président, Exécutif national
 Daniel Toutant, vice-président national adjoint aux droits de la personne
 Angela Decker, vice-présidente régionale, Atlantique
 Yvon Beaudoin, vice-président adjoint régional, Québec
 Garry Larouche, vice-président régional, Ontario
 Réjean Amyotte, vice-président adjoint régional, Ontario
 Mary Anne Walker, vice-présidente adjointe régionale, Ontario
 Richard Balance, vice-président régional, RCN (CT)
 Michèle Milotte, vice-présidente régionale, RCN (ED)
 Chris Gagné, vice-président adjoint régional, Manitoba
 Omar Murray, vice-président régional, Saskatchewan
 Janette Husak, représentante aux droits de la personne, Saskatchewan
 Laurel Gladu, vice-présidente adjointe, Alberta, T.N.-O. et Nunavut
 Jennifer Chieh Ho, vice-présidente régionale, C.-B. et Yukon
 Jean-Pierre Ouellet, vice-président intérimaire, hors Canada
 Isabelle Beaudoin, représentante aux droits de la personne, hors Canada

Franco Picciano, coordonnateur, Services aux membres
 Georges St-Jean, conseiller aux finances
 Benoit René, agent de communications et de recherche
 Johanne MacAndrew, adjointe au président national, vice-présidente exécutive nationale et agente de protection de la vie privée
 Ateau Zola, adjointe à l'Exécutif national et au Comité des droits de la personne

ABSENTS

Karoline Klüg, vice-présidente nationale aux droits de la personne
 Jean Pierre Naud, vice-président régional, Québec
 Holly Serle, vice-présidente régionale, Manitoba

9. AFFAIRES NOUVELLES

E) Mise à jour sur les négociations

i) Parcs Canada

Le confrère Eddie Kennedy signale que les négociations entre l'employeur et l'AFPC sont toujours en cours. À l'heure actuelle, l'équipe de négociation souhaite retourner à la table de négociation en mars pour discuter du réaménagement des effectifs.

F) Conférence sur la santé et la sécurité

Le confrère Eddie Kennedy annonce que le Comité directeur sera composé des personnes suivantes :

RÉGION

Hors Canada
 Saskatchewan
 Alberta, T.N.-O. et Nunavut
 Québec
 RCN (CT)
 RCN (ED)
 Atlantique
 C.-B. et Yukon
 Manitoba
 Ontario

NOM

Karl Lafreniere
 Shirley Dick
 Laurel Gladu
 Jean-Pierre Naud
 Cindy D'Alessio
 Michèle Milotte
 Mike Leblanc
 Charan Bhullar
 Martin Kaminski
 Mary Jeyanathan

7. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Modifications

Page 4981

Banquet

On mentionne être préoccupé par le banquet – aucun prix n'est remis et aucune célébration n'est prévue.

On n'a pas traité les résolutions GEN 36, 39 et 40 puisqu'elles auraient eu une incidence sur le budget et auraient entraîné une augmentation des cotisations.

P/A Eddie Kennedy et Karoline Klüg

QUE le procès-verbal de la réunion de l'Exécutif national qui s'est tenue du 17 au 20 octobre 2011 soit adopté avec modifications.

***Vote enregistré 4 : ADOPTÉ**

PAUSE

La consœur Evelyn Beckert se joint à la réunion.

10. RAPPORTS DES COMITÉS

F) Rapport du Comité des finances et des ressources humaines (Annexe « D »)

P/A Eddie Kennedy et Angela Decker

Adoption du rapport du Comité des finances et des ressources humaines.

1. Points en suspens de la réunion d'octobre

a) Politique FIN 8

P/A Eddie Kennedy et Angela Decker

QUE la Politique FIN 8 « Frais de réception et de relations publiques » soit modifiée pour être libellée ainsi :

Politique FIN 8 (ancienne Ligne directrice 13)
Frais de réception et de relations publiques

Objectif

Il arrive que des frais de réception et de relations publiques soient engagés pour les affaires officielles de l'Élément national, dans le

meilleur intérêt de l'Élément et de ses membres. Vous trouverez ci-dessous un guide destiné aux dirigeantes et dirigeants de l'Exécutif et au personnel pour garantir que les dépenses de ce type sont utilisées en accord avec les principes du syndicat et la responsabilité fiduciaire de l'Élément national. Bien entendu, chaque dépense doit être engagée de la manière la plus économique possible.

Cette politique s'applique aux activités qui font la promotion de l'Élément national auprès du public et de ses membres. Elle instaure et divulgue les règles régissant les frais de réception et de relations publiques, y compris les remboursements versés à l'Exécutif national et au personnel.

Cette politique doit être lue conjointement avec la Politique FIN 7, *Dépenses de l'Exécutif*, et avec la Politique CE 4, *Conflits d'intérêts*.

Définitions

Frais de réception

Dépenses engagées pour l'achat et l'offre de repas, de rafraîchissements ou de petits cadeaux de remerciement aux fins de promotion ou d'affaires des membres.

Frais de réception admissibles

Dépenses approuvées et directement liées aux affaires de l'Élément national:

1. qui sont appropriées à l'événement;
2. dont le montant est raisonnable;
3. qui servent un objectif véritable de l'Élément.

Accueil de séminaire ou de congrès

Dépenses engagées pour recevoir les membres et les invités présents aux séminaires et aux congrès de l'Élément national ainsi qu'aux autres activités parrainées par l'Élément.

Cadeaux

Articles de faible valeur marchande (il ne s'agit pas d'argent), offerts aux personnes en signe de reconnaissance de leur travail ou de leur service. - 43-

Dons commémoratifs

Montant qui n'excède pas 100 \$ et versé, après avis du bureau de la présidente ou du président, en mémoire d'une personne décédée, généralement une parente ou un parent ou encore l'enfant d'une dirigeante ou d'un dirigeant de l'Exécutif national, d'un membre du personnel ou d'un membre du conseil national d'administration. La possibilité de faire d'autres dons commémoratifs est examinée au cas par cas par l'Exécutif national.

Réceptions

Généralement, réceptions tenues lors d'activités parrainées par l'Élément national et qui offrent un service de bar payant uniquement pour les boissons alcoolisées. Les rafraîchissements peuvent comprendre les boissons gazeuses, les jus de fruits, le café, le thé et les hors-d'oeuvre. Les frais liés à ces activités sont imputés à l'activité en cours. Un montant maximal de 25 \$ par participante ou participant est permis, comprenant les frais de location de la salle de réception, les pourboires et les taxes.

Contributions de solidarité

Contributions aux sections locales en grève ou aux activités syndicales, autres que les contributions à la communauté de l'Élément national, telles que le soutien aux activités d'une section locale ou d'un syndicat.

Exigences de remboursement

1. Dans le cas des dépenses de moins de 100 \$, les reçus originaux sont annexés à un formulaire de remboursement des dépenses de l'Élément national, qui comprend des renseignements sur les circonstances entourant les dépenses et les noms des personnes présentes. Les dépenses engagées dans les régions sont imputées au budget régional approprié;
2. Dans le cas des dépenses devant s'élever à plus de 100 \$, une préautorisation de la présidente nationale ou du président national est requise. Les demandes doivent être transmises par écrit à la présidente nationale ou au président national et contenir une estimation du coût total, le lieu et la date de l'activité, le nombre de participantes et participants, les avantages pour l'Élément national ou la région et le motif des dépenses proposées. Les frais de réception engagés dans les régions sont imputés au budget régional approprié;
3. Au cours des séminaires, des conférences et des congrès de l'Élément national, une suite avec salle de réception est généralement réservée selon un horaire déterminé par les membres de l'Exécutif national accueillant l'activité. Le montant à dépenser est déterminé par l'Exécutif national, et les

frais sont imputés à l'activité particulière, à condition que l'on ne dépense par jour qu'un maximum de 5 \$ par participante ou participant;

4. Les frais de réception et l'indemnité quotidienne de repas ne peuvent être réclamés en même temps. Si les frais de réception comprennent un repas et que les frais ont été réclamés et remboursés, aucune indemnité quotidienne de repas ne peut être réclamée;
5. Les membres du personnel qui prévoient engager des frais de réception doivent obtenir l'approbation de leurs supérieurs pour réclamer un remboursement;
6. Généralement, des dépenses appropriées ne comprennent pas des cadeaux ni de repas pour les membres de la famille ou le personnel, à moins d'une approbation préalable;
7. Aucune dépense pour les boissons alcoolisées n'est remboursée pour les activités du personnel.

***Vote enregistré 5 : ADOPTÉ**

b) Politique FIN 9 :

P/A Eddie Kennedy and Angela Decker

QUE la Politique FIN 9 « Frais de champagne électorale de l'Exécutif national » soit modifiée pour être libellée ainsi :

Politique FIN 9 (ancienne Ligne directrice 7)

Frais de campagne électorale de l'Exécutif national

L'une des pierres angulaires du syndicalisme est l'élection démocratique ouverte. Cela permet aux membres de choisir leurs dirigeantes et dirigeants organisationnels et de leur donner plus de pouvoir. Au moyen de ce processus dynamique, les personnes peuvent chercher à assumer des rôles prépondérants, à exprimer différents points de vue sur les questions et à promouvoir de nouvelles orientations pour l'organisation. Ce processus ouvert doit être assujéti à des principes fondamentaux, tels que définis par les articles 1 et 2 ci-dessous, afin que la campagne se déroule de façon éthique et légale.

**Art. 1 de la Politique FIN 9 (ancienne Ligne directrice 7-1.0)
Dépenses**

1. Le plafond des dépenses pour les candidates et candidats qui se présentent à l'Exécutif national ne doit pas dépasser 5 000 \$;
2. Le coût pour une suite ou une chambre ne figure pas dans le plafond des dépenses;
3. La valeur pécuniaire des brochures gratuites, des affiches, de la documentation, des boutons et des autres objets de publicité, des aliments et des rafraîchissements est comprise dans le plafond des dépenses;
4. Les reçus pour les dépenses liées à la campagne, accompagnés d'un rapport détaillé de tout le matériel, des dons en argent ainsi que des dépenses engagées, sont soumis à l'agente ou à l'agent des finances de l'Élément national dans un délai de trente jours à compter de l'élection. Au-delà de 30 jours, l'agente ou l'agent des finances soumet un rapport à la réunion de l'Exécutif national, dressant la liste des candidates et candidats qui ont présenté leurs reçus et de ceux et celles qui ne l'ont pas fait. Cette liste doit comprendre les candidates et candidats qui se présentent à tous les postes de l'Exécutif national, y compris les vice-présidentes et vice-présidents régionaux ainsi que les adjointes et adjoints.

**Art. 2 de la Politique FIN 9 (ancienne Ligne directrice 7-2.0)
Considérations d'ordre éthique**

Les candidates et candidats éventuels n'ont pas le droit :

1. d'utiliser les fonds de l'Élément national;
2. d'utiliser le matériel, les services et l'équipement du bureau de l'Élément national;
3. d'utiliser d'autres matériels, services et équipements qui occasionnent des frais supplémentaires à l'Élément national;
4. de solliciter l'assistance des membres du personnel;

5. d'utiliser le logo de l'Élément national, la marque de commerce ni aucune copie du logo ou de la marque de commerce de l'Élément sur le matériel de campagne.

Les candidates et candidats éventuels :

1. doivent obtenir l'approbation de l'un ou de l'une des trois dirigeantes nationales ou dirigeants nationaux pour tout matériel compris dans les envois postaux de l'Élément national;
2. doivent éviter les attaques personnelles et les commentaires diffamatoires;
3. doivent être munis d'une liste de tous les membres admissibles au vote;
4. doivent recevoir le même traitement par l'Élément national. Si, par exemple, l'un ou l'une des candidates et candidats a la permission de faire un discours électoral à une réunion syndicale, toutes les candidates et tous les candidats à ce poste doivent l'avoir eux aussi.

Les candidates et candidats éventuels doivent disposer d'une période raisonnable pour mener une campagne avant l'élection. Ce qui constitue une période raisonnable dépend des circonstances, notamment de la méthode de nomination, du nombre de membres admissibles au vote et de la région géographique. (Ces paramètres sont déterminés par la présidente nationale ou le président national et doivent être conformes à tout Règlement interne applicable de l'Élément national.)

***Vote enregistré 6 : ADOPTÉ**

2. États financiers au 30 novembre 2011

P/A Eddie Kennedy et Angela Decker

QUE l'état financier au 30 novembre 2011 soit accepté.

***Vote enregistré 7 : ADOPTÉ**

3. Sections locales inactives

Le Comité déclare avoir examiné le rapport, y compris les sommes retenues et le nombre de mois durant lesquels les Sections locales ont été en situation de non-conformité.

4. Heures supplémentaires

Le Comité déclare avoir examiné les dépenses relatives aux heures supplémentaires du personnel pour 2011.

5. Indemnité journalière pour l'Élément national

P/A Eddie Kennedy et Angela Decker

QUE l'indemnité journalière pour 2012 soit établie comme suit :

<u>Toutes les provinces</u>		<u>Yukon</u>	
Déjeuner	16 \$	Déjeuner	18 \$
Dîner	17	Dîner	20
Souper	41	Souper	52
Frais accessoires	<u>19</u>	Frais accessoires	<u>19</u>
Total	93 \$	Total	109 \$
<u>T.N.-O.</u>		<u>Nunavut</u>	
Déjeuner	22 \$	Déjeuner	23 \$
Dîner	22	Dîner	31
Souper	58	Souper	66
Frais accessoires	<u>19</u>	Frais accessoires	<u>9</u>
Total	121 \$	Total	139 \$

***Vote enregistré 8 : ADOPTÉ**7. Taux horaire moyen de l'Élément national

P/A Eddie Kennedy et Angela Decker

QUE le taux horaire moyen du Syndicat des employées et employés nationaux demeure à 26,50 \$ en 2012.

***Vote enregistré 9 : ADOPTÉ**8. Taux de kilométrage

Le Comité déclare avoir reçu l'information sur les taux de kilométrage en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2012.

9. Date d'échéance pour les remboursements de frais

Le Comité tient à rappeler aux membres de l'Exécutif national que l'échéance pour la présentation des demandes de remboursement de frais engagés en 2011 est le 27 janvier 2012.

10. Allocation liée aux colloques régionaux

P/A Eddie Kennedy et Angela Decker

QUE les allocations liées au budget pour les colloques régionaux soient établies comme suit :

Atlantique	78 412 \$
Québec	31 596 \$
RCN CT	52 255 \$
RCN ED	52 961 \$
Ontario	70 558 \$
Manitoba	30 590 \$
Saskatchewan	30 590 \$
Alb./T.N.-O./NU	75 677 \$
C.-B./YK	45 892 \$
Hors Canada	<u>96 472 \$</u>
Totaux	565 003 \$

***Vote enregistré 10 : ADOPTÉ**

PAUSE

LE MERCREDI 25 JANVIER 2012 — SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
Reprise à 13 h 40

PRÉSENTS

Doug Marshall, président national
 Eddie Kennedy, vice-président, Exécutif national
 Karoline Klüg, vice-présidente nationale aux droits de la personne
 Daniel Toutant, vice-président national adjoint aux droits de la personne
 Angela Decker, vice-présidente régionale, Atlantique
 Yvon Beaudoin, vice-président adjoint régional, Québec
 Garry Larouche, vice-président régional, Ontario
 Réjean Amyotte, vice-président adjoint régional, Ontario
 Mary Anne Walker, vice-présidente adjointe régionale, Ontario
 Richard Balance, vice-président régional, RCN (CT)
 Michèle Milotte, vice-présidente régionale, RCN (ED)
 Chris Gagné, vice-président adjoint régional, Manitoba
 Omar Murray, vice-président régional, Saskatchewan
 Janette Husak, représentante aux droits de la personne, Saskatchewan

Laurel Gladu, vice-présidente adjointe, Alberta, T.N.-O. et Nunavut
 Jennifer Chieh Ho, vice-présidente régionale, C.-B. et Yukon
 Jean-Pierre Ouellet, vice-président intérimaire, hors Canada
 Isabelle Beaudoin, représentante aux droits de la personne, hors Canada
 Franco Picciano, coordonnateur, Services aux membres
 Georges St-Jean, conseiller aux finances
 Benoit René, agent de communications et de recherche
 Johanne MacAndrew, adjointe au président national, vice-présidente exécutive nationale et agente de protection de la vie privée
 Ateau Zola, adjointe à l'Exécutif national et au Comité des droits de la personne

Le confrère Réjean Amyotte représente l'Ontario.

9. AFFAIRES NOUVELLES

M) Conférence sur les enseignants du MAINC dont l'année de travail est de dix mois

Le confrère Doug Marshall précise que la Conférence sur les enseignants du MAINC dont l'année de travail est de dix mois aura lieu en juillet 2012 à Toronto. Plus de renseignements seront fournis au fur et à mesure qu'ils seront connus.

K) Déplacements du président

Le confrère Doug Marshall encourage les dirigeants régionaux à communiquer avec l'équipe régionale pour planifier les visites régionales du président à l'avance.

Le confrère Garry Larouche représente l'Ontario.

10. RAPPORTS DES COMITÉS (suite)

B) Rapport sur la négociation collective (Annexe « E »)

1. Dernier mandat

Le Comité indique que les points qui n'ont pas été réglés au cours de son dernier mandat sont les suivants :

- Examen du Règlement 15 de l'AFPC
- Examen de la Politique NG1
- Revendications des sections locales
- Services essentiels
- Comment amener les sections locales à participer davantage aux

négociations collectives

2. Mandat

P/A Garry Larouche et Michèle Milotte

QUE le mandat du Comité de convention collective soit adopté sans modification.

***Vote enregistré 11 : ADOPTÉ**

3. Unité de négociation — section locale 20378 (SCHL Granville)

Le Comité mentionne que la section locale 20378 a présenté ses revendications sans fournir de justifications (un courriel a été envoyé pour demander des justifications). Le Comité discutera de ces revendications à sa prochaine réunion.

4. Calendrier des négociations collectives

Le Comité recommande que le calendrier des unités de négociation du SEN soit fourni à l'Exécutif national deux fois par année.

5. Formation sur la négociation collective sur le site Web

Le Comité recommande d'afficher les conventions collectives sur le site Web de l'Élément national.

6. Examen des procédures relatives au scrutin de ratification prévues par le Règlement 15A

Le Comité précise qu'il a discuté des procédures relatives au scrutin de ratification prévu en vertu du Règlement 15A.

P/A Garry Larouche et Michèle Milotte

QUE le rapport du Comité de la négociation collective soit adopté intégralement.

***Vote enregistré 12 : ADOPTÉ**

Le confrère David Orfald, directeur intérimaire de la Direction de la négociation collective de l'AFPC et le confrère Seth Sazant, agent de recherche au sein de la Section de négociation de l'AFPC, se joignent à la réunion.

9. Affaires nouvelles

B) Séance d'information sur la structure des groupes professionnels (SGP)

Les confrères David Orfald et Seth Sazant informent l'Exécutif national sur l'état d'avancement des consultations relatives au processus d'examen de la structure des groupes professionnels pour le groupe PA.

Au nom de l'Exécutif national, le confrère Doug Marshall remercie les confrères David Orfald et Seth Sazant pour leur présence aujourd'hui.

PAUSE

Le confrère Réjean Amyotte représente l'Ontario.

10. RAPPORTS DES COMITÉS (suite)

H) Sections locales et adhésion des membres (Annexe « F »)

1. Mandat

P/A Richard Balance et Omar Murray

QUE le mandat du Comité pour les sections locales et l'adhésion des membres soit adopté sans modification.

***Vote enregistré 13 : ADOPTÉ**

2. Allocations pour les membres du Secrétariat d'adjudication des pensionnats indiens

Le Comité indique qu'il y a eu une erreur d'ordre administratif et que le bureau national devrait corriger l'erreur.

3. Allocations pour les membres de la section locale 70399 de la maison Laurier

Le Comité mentionne que ce point a été renvoyé à l'équipe régionale à des fins d'examen supplémentaires.

4. Planification du nettoyage de la liste des sections locales

Le Comité indique que le personnel va collaborer avec les équipes régionales pour créer une liste de sections locales sur laquelle les noms

sont exacts. On consultera les règlements internes des sections locales pour trouver les noms exacts.

5. Examen des règlements internes et des politiques

On souligne que les règlements internes et les politiques sur l'adhésion ont été distribués en vue d'être examinés et débattus au cours d'une prochaine réunion.

6. Conseiller technique

Le Comité indique que le confrère Robert Vanasse va agir en qualité d'adjoint administratif et de conseiller technique permanent. Les confrères Franco Picciano et Georges St-Jean rempliront également les fonctions de conseillers techniques au besoin.

P/A Richard Balance et Omar Murray

QUE le rapport du Comité des sections locales et des adhésions soit adopté intégralement.

***Vote enregistré 14 : ADOPTÉ**

9. **AFFAIRES NOUVELLES (suite)**

A. **Séance de planification de l'Exécutif national**

i) **Bilan (Annexe « G »)**

On remet un document d'information qui comprend des commentaires formulés à la fin de chaque journée, du samedi 26 novembre au 3 décembre 2011. On souligne que la séance de planification de l'Exécutif national devra être organisée bien à l'avance afin de permettre aux participants de définir des buts, de fixer leurs objectifs et d'élaborer des stratégies pour réaliser leurs priorités.

ii) **Politique NEN 8**

On convient que ce point sera abordé dans le rapport du Comité des règlements internes et des politiques.

8. Rapport de l'Exécutif

C) Vice-présidente nationale aux droits de la personne (Annexe « H »)

P/A Karoline Klüg et Angela Decker

QUE le rapport de la vice-présidente aux droits de la personne soit adopté tel que présenté.

***Vote enregistré 15 : ADOPTÉ**

PAUSE

LE JEUDI 26 JANVIER 2012 — SÉANCE DU MATIN
Reprise à 9 h 10

PRÉSENTS

Doug Marshall, président national
 Eddie Kennedy, vice-président, Exécutif national
 Karoline Klüg, vice-présidente nationale aux droits de la personne
 Daniel Toutant, vice-président national adjoint aux droits de la personne
 Angela Decker, vice-présidente régionale, Atlantique
 Yvon Beaudoin, vice-président adjoint régional, Québec
 Garry Larouche, vice-président régional, Ontario
 Richard Balance, vice-président régional, RCN (CT)
 Michèle Milotte, vice-présidente régionale, RCN (ED)
 Omar Murray, vice-président régional, Saskatchewan
 Laurel Gladu, vice-présidente adjointe, Alberta, T.N.-O. et Nunavut
 Jennifer Chieh Ho, vice-présidente régionale, C.-B. et Yukon
 Jean-Pierre Ouellet, vice-président intérimaire, hors Canada
 Franco Picciano, coordonnateur, Services aux membres
 Georges St-Jean, conseiller aux finances
 Benoit René, agent de communications et de recherche
 Johanne MacAndrew, adjointe au président national, vice-présidente exécutive nationale et agente de protection de la vie privée
 Ateau Zola, adjointe à l'Exécutif national et au Comité des droits de la personne

SÉANCE À HUIS CLOS

Laurel Gladu, vice-présidente adjointe, Alberta, T.N.-O. et Nunavut
 Janette Husak, représentante aux droits de la personne, Saskatchewan
 Jennifer Chieh Ho, vice-présidente régionale, C.-B. et Yukon
 Jean-Pierre Ouellet, vice-président intérimaire, hors Canada
 Franco Picciano, coordonnateur, Services aux membres
 Georges St-Jean, conseiller aux finances
 Benoit René, agent de communications et de recherche
 Johanne MacAndrew, adjointe au président national, vice-présidente exécutive nationale et agente de protection de la vie privée
 Ateau Zola, adjointe à l'Exécutif national et au Comité des droits de la personne

10. RAPPORTS DES COMITÉS (suite)

F) Comité des finances et des ressources humaines (Annexe « D »)

11. Allocations budgétaires des régions
 Le Comité indique que les budgets des régions ont été reçus. Il examinera les allocations budgétaires des régions à sa réunion d'avril 2012.
12. Biens immobilisés de l'Élément national
 Le Comité mentionne que les membres de l'Exécutif national doivent passer en revue la liste des biens immobilisés de leur région respective et informer le service des finances de tout écart observé.
13. Indemnité de représentation de l'Exécutif national
 Le Comité souligne que les indemnités de représentation seront payées durant la semaine du 23 janvier 2012.
14. Travail du service des finances
 Le Comité indique que le service des finances lui a fait parvenir une liste des travaux à terminer en janvier et février 2012.
15. Coûts liés au Congrès de l'AFPC
 Le Comité indique que le coût moyen estimé pour qu'un membre de l'extérieur de la RCN participe au Congrès se situe entre 4 500 \$ et 5 000 \$. Si la personne habite la RCN, le coût moyen estimé se situe entre 3 500 et 4 000 \$.

16. Coûts liés à la Conférence de toutes les présidentes et de tous les présidents

P/A Eddie Kennedy et Karoline Klüg

Nonobstant la décision qu'il a prise en octobre, l'Exécutif national recommande ce qui suit :

QUE la Conférence de toutes les présidentes et de tous les présidents se tienne par ordre de préférence, à l'un des endroits suivants :

- 1^{er} – Hilton Lac Leamy
- 2^e – Minto Suites hotel
- 3^e – Delta
- 4^e – Montebello

QUE la décision finale prenne également en compte l'accessibilité des lieux.

***Vote enregistré 20 : ADOPTÉ**

17. Devis relatif à la construction de bureaux dans le cadre du projet Parcs Canada

Le Comité déclare avoir examiné le devis relatif à la construction de trois bureaux dans le cadre du projet de Parcs Canada. Le Comité des finances et des ressources humaines a demandé d'ajouter au contrat une pénalité en cas de retard.

18. Congrès de 2014 du SEN

P/A Eddie Kennedy et Karoline Klüg

QU'un comité composé de membres du personnel et de membres de l'Exécutif national soit créé pour examiner les pratiques antérieures relatives à l'organisation du Congrès de l'Exécutif national et établir un chemin critique pour le Congrès qui se tiendra à Victoria en 2014;

QUE ce comité établisse également un processus pour approuver les dépenses et pour que le budget soit respecté.

***Vote enregistré 21 : ADOPTÉ**

P/A Eddie Kennedy et Angela Decker

QUE le rapport du Comité des finances et des ressources humaines soit adopté intégralement.

***Vote enregistré 22 : ADOPTÉ**

Le confrère Doug Marshall laisse le confrère Eddie Kennedy présider.

Le confrère Eddie Kennedy assure la présidence.

8. Rapport de l'Exécutif

A) Rapport du président national (Annexe « J »)

P/A Doug Marshall et Angela Decker

QUE le rapport du président national soit adopté sans modification.

***Vote enregistré 23 : ADOPTÉ**

Le confrère Eddie Kennedy rend la place de président au confrère Doug Marshall.

Le confrère Doug Marshall assure la présidence.

9. Affaires nouvelles (suite)

H) Comité mixte

P/A Eddie Kennedy et Angela Decker

L'Exécutif national formera un sous-comité de coordination dont la présidence sera assumée par le président national pour superviser le processus de renouvellement organisationnel du SEN.

Ce comité sera composé d'un coprésident de chaque comité permanent, des deux coordonnateurs (Finances et administration et Représentation des membres) et de l'agent financier.

Ce comité veillera à ce que les comités permanents coordonnent les travaux liés au processus de renouvellement organisationnel du SEN, y compris dans les cas où les comités devront travailler ensemble pour atteindre un objectif commun.

***Vote enregistré 24 : ADOPTÉ**

G) Congrès triennal de l'AFPC 2012

i) Soutien aux candidats

P/A Michèle Milotte et Angela Decker

ATTENDU QUE le Syndicat des employées et employés nationaux encourage ses membres à participer pleinement aux activités et aux programmes régionaux et nationaux élargis de l'AFPC afin d'accroître davantage leur expérience et leurs contributions à leur syndicat;

ATTENDU QU'IL est dans l'intérêt supérieur du Syndicat des employées et employés nationaux d'encourager ses membres à obtenir des postes supérieurs dans les structures régionales et nationales de l'AFPC, de même que d'appuyer et de promouvoir leurs campagnes;

ATTENDU QUE Daniel Kinsella, l'ancien président du Syndicat des employées et employés nationaux a manifesté son intention de se présenter à un poste au prochain Congrès de l'AFPC;

IL EST RÉSOLU QUE le Syndicat des employées et employés nationaux appuie et favorise la candidature annoncée de l'ancien président du Syndicat des employées et employés nationaux en prévoyant un montant de 1 500 \$, de même que les caucus et les activités connexes qui seront organisées pour assurer la réussite de sa campagne.

***Vote par scrutin secret : ADOPTÉ**

P/A/A Richard Balance et Eddie Kennedy

QUE les bulletins de votes soient détruits

PAUSE

9. Affaires nouvelles (suite)**L) Logo (Annexe « K »)**

P/A Richard Balance et Jean-Pierre Naud

QUE le logo du SEN soit approuvé sans modification.***Vote enregistré 25 : ADOPTÉ****10. Rapports des comités****A) Comité des règlements internes et des politiques (Annexe « L »)****1. Rapports des comités permanents, archivés sur le site Web**

P/A Garry Larouche et Omar Murray

QUE la présentation sur des rapports archivés sur le site Web soit renvoyée au Comité des communications à des fins d'examen.***Vote enregistré 26 : ADOPTÉ****2. Mandat (voir l'Annexe « L »)**

P/A Garry Larouche et Michèle Milotte

QUE le mandat de tous les comités permanents comprennent une série de procédures opérationnelles normalisée qui sera la même pour tous.***Vote enregistré 27: ADOPTÉ**

P/A Garry Larouche et Omar Murray

QUE le mandat du Comité de règlements internes et des politiques soit adopté sans modification.***Vote enregistré 28: ADOPTÉ**

3. Article 5 du Règlement interne 7 — Suspension du statut de membre

P/A Garry Larouche et Michèle Milotte

QUE l'article 5 du Règlement interne 7 soit modifié et libellé comme suit :

Art. 5 du Règlement interne 7 (ancien art. 5 du Règlement interne 12)

Suspension du statut de membre

L'Exécutif national peut recommander au Conseil national d'administration de l'AFPC de suspendre tout membre ou groupe de membres ayant agi de manière à nuire au Syndicat des employées et employés nationaux, ayant enfreint l'une des dispositions des Règlements internes du Syndicat ou des Statuts de l'AFPC, ou ayant commis l'une des infractions énumérées aux paragraphes (a) à (m) de l'article 4.

La section locale peut demander que l'un des membres de l'Exécutif national participe à l'une de ses assemblées et explique à cette occasion le motif de la suspension. Les membres suspendus peuvent interjeter appel de cette suspension devant le président national, aux termes de l'article 25, paragraphe 4 des Statuts de l'AFPC et de l'article 12 du Règlement 19 de l'AFPC.

***Vote enregistré 29 : ADOPTÉ**

Remarque : Le confrère Doug Marshall précise qu'il discutera avec le confrère John Gordon pour déterminer si ce point pourrait faire l'objet d'une révision.

P/A Garry Larouche et Jennifer Chieh Ho

QUE la Politique NEN 8 soit modifiée pour être libellée comme suit :

Politique NEN 8 (ancienne Ligne directrice 18)

Séance de planification et d'étude des membres de l'Exécutif

L'Exécutif du Syndicat des employées et employés nationaux tiendra une séance de planification et d'étude au cours des six mois suivant le Congrès.

La séance de planification et d'étude sera organisée par un comité entériné par les dirigeants nationaux en consultation avec l'Exécutif national. Elle constituera un forum où les membres fixeront des objectifs, recevront une formation pertinente, en Politiques du Syndicat des employées et employés nationaux plus de mettre au point les compétences et les stratégies permettant de réaliser les priorités.

La séance l'Exécutif national, les vice-présidentes adjointes et les vice-présidents adjoints des régions et le Comité des droits de la personne.

Les points à l'ordre du jour doivent être soumis au Comité de planification avant la séance.

***Vote enregistré 30 : ADOPTÉ**

P/A Garry Larouche et Michèle Milotte

QUE le rapport du Comité des règlements internes et des politiques soit adopté intégralement.

***Vote enregistré 31: ADOPTÉ**

E) Comité de l'éducation, des récompenses et des prix (Annexe « L »)

1. Mandat

P/A Michèle Milotte et Jennifer Chieh Ho

QUE le mandat du Comité de l'éducation, des récompenses et des prix soit adopté sans modification.

***Vote enregistré 32 : ADOPTÉ**

2. Initiative d'évaluation des besoins en formation

Le Comité déclare avoir reçu un aperçu du Plan de travail de l'Initiative d'évaluation des besoins en formation.

3. Objectifs à long terme

Le Comité mentionne les projets suivants qui seront étudiés pendant le mandat :

- Politique, mécanismes et programme pour le mentorat

- Programme de sensibilisation auprès des écoles secondaires (Sous-comité consultatif national)
- Fiche d'information sur le dialogue franc avec le patronat
- Présence des membres à vie au congrès
- Politique d'apprentissage continu
- Uniformisation de la formation et exécution du travail de formation

4. Résultats du sondage « Comment gérer et résoudre les conflits »

Le Comité déclare avoir discuté des résultats du sondage et les avoir envoyés au cabinet de consultants chargé de l'étude et de la réalisation du programme.

P/A Michèle Milotte et Jennifer Chieh Ho

QUE le rapport du Comité de l'éducation, des récompenses et des prix soit adopté intégralement.

***Vote enregistré 33 : ADOPTÉ**

C) Comité des communications (Annexe « M »)

1. Site Web du SEN

Le Comité recommande l'ajout d'un nouveau point à l'ordre du jour de la réunion de l'Exécutif national d'avril portant sur Facebook.

2. Plan triennal de communications

Le Comité déclare que les priorités en matière de communications pour les trois prochaines années sont les suivantes :

- Donner une toute nouvelle orientation au site Web national
- Solliciter une participation accrue au moyen des médias sociaux
- Renforcer les collectivités par l'établissement de ponts entre notre syndicat et les ONG et d'autres syndicats
- Présenter un contenu plus axé sur les communications, comme des entrevues, des articles et des vidéos
- Produire des rapports sur les enjeux liés au milieu du travail
- Recruter des journalistes citoyens
- Habilitier les sections locales à mieux communiquer avec la population en général (c.-à-d. enseigner aux chefs des sections locales à bloguer, équiper les sections locales d'outils personnalisés)
- Renforcer l'autonomie des jeunes travailleuses et travailleurs par le truchement de leur page personnalisée
- Faciliter le virage écologique des activités du syndicat

3. Logo
Le Comité recommande l'adoption du nouveau logo et travaillera en collaboration avec l'agent de communications à la promotion du nouveau nom et de la nouvelle image de l'Élément.
4. Mandat
Le Comité déclare qu'il continuera d'examiner le mandat du Comité.

P/A Karoline Klüg et Angela Decker

QUE le rapport du Comité des communications soit adopté intégralement.

***Vote enregistré 34 : ADOPTÉ**

9. Affaires nouvelles (suite)

P) Forum du CCHST

Il est convenu que le SEN ne financera pas la participation au Forum du CCHST puisque nous organisons cette année, une Conférence sur la santé et la sécurité à Montréal.

Les membres doivent d'adresser à leurs bureaux régionaux ou à leur section locale pour obtenir du financement.

N) Politique FIN 7, article 1

P/A Michèle Milotte et Jennifer Chieh Ho

QUE la Politique FIN 7, article 1, soit renvoyée au Comité des finances et des ressources humaines à des fins d'examen.

A/A/A Garry Larouche et Michèle Milotte

QUE la Politique FIN 7, article 1, soit renvoyée au Comité des finances et des ressources humaines avec les directives suivantes :

Fournir une orientation en ce qui a trait à la rémunération des membres de l'Exécutif national en tenant compte des différents groupes d'employeurs.

11. Tour de table – départ

Un tour de table s'ensuit.

12. Lever de séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 15.

En toute solidarité,

Doug Marshall
Président national